

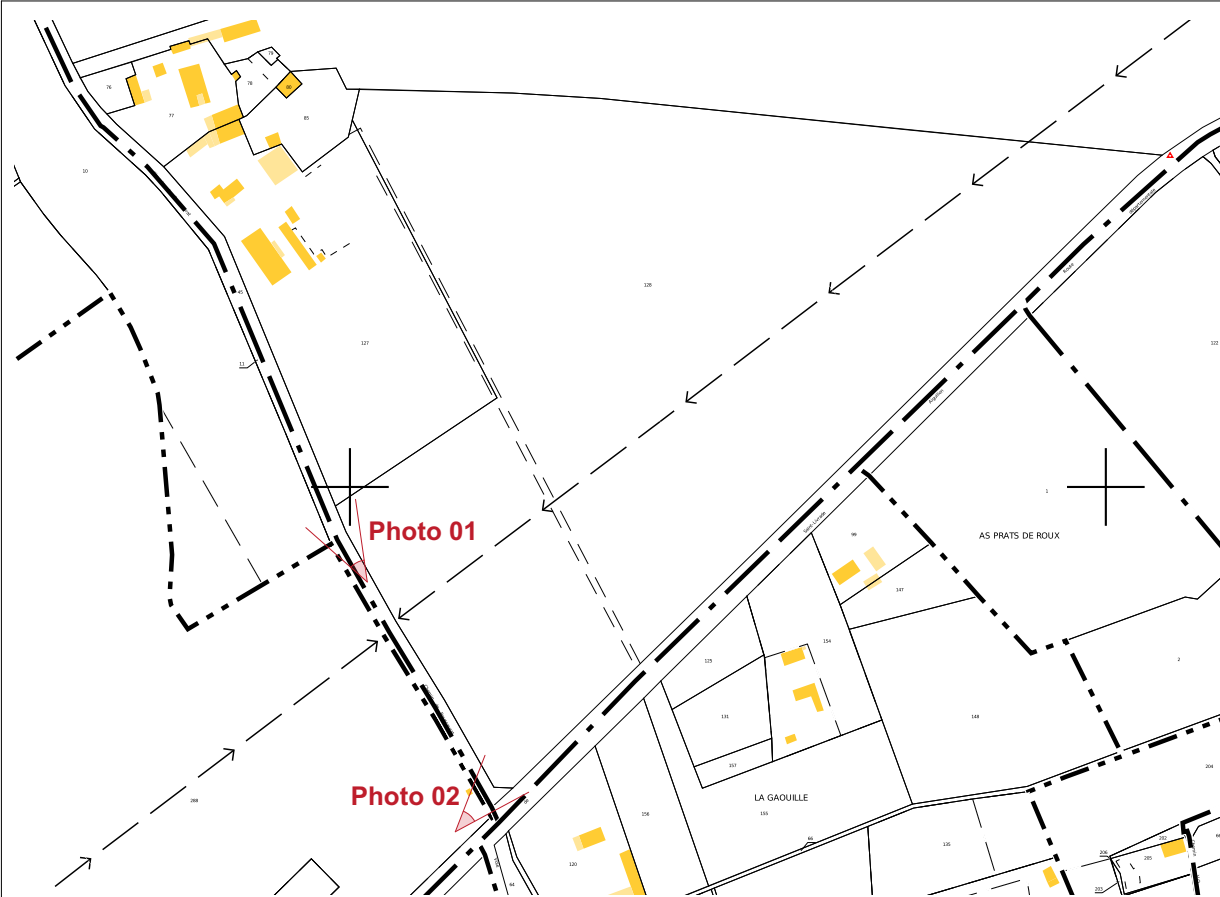


Photo 01



23 mai 2024



Photo 02

23 mai 2024

LE PRESENT DOCUMENT SE LIMITE A UNE DEMARCHE ADMINISTRATIVE PERMIS DE CONSTRUIRE. LES INDICATIONS TECHNIQUES : COTES, ETC. PORTEES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIEMENT, NI IN-SOLIDIUM DES FAUTES COMMISES PAR D'AUTRES INTERVENANTS AUX OPERATIONS DE REALISATION.

MC MICHEL CAYRE ARCHITECTE DESA INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DE LA FRANCE N°038286 15 Avenue des Tilleuls - 94 320 - THIAIS 01 67 00 82 79 +33 (0) 6 47 65 94 64 +33 (0) 9 67 00 82 79 MAIL: creal-architecture@orange.fr ORDRE DES ARCHITECTES	LIEU DE LA CONSTRUCTION : Département du Lot-et-Garonne (47) LAFITTE-SUR-LOT - 47 320 430 Chemin de Bouscayrat Section ZI - Parcelle 128 - 128 257 m²		OPERATION : CONSTRUCTION D'UN HANGAR ET DE SERRES AGRICOLES		Echelle : 1:1	APPROBATION CLIENT	PC 04
	MAÎTRE D'OUVRAGE : M. Jorge GOMES DE FIGUEIREDO - EI JORGE GOMES		Photographies		N° de projet : 24 039		
					Date: 19/06/2026		